



Production médias

Ces normes approuvées par le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé pour le programme postsecondaire Production médias (code MFCU 61903) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité
Janvier 2026

Avertissement

Les normes des programmes offerts en français sont créées avec la participation des collèges et intervenants francophones de l'Ontario. Comme ce programme n'était pas offert dans les collèges francophones au moment de la publication, le processus n'a pas été suivi. C'est pourquoi la traduction du titre du programme et certains termes techniques pourraient ne pas refléter l'usage actuel.

Si un collège francophone compte offrir ce programme à l'avenir, le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité élaborera une norme du programme en français avec la participation des collèges francophones et d'autres intervenants clés tels que les employeurs, les associations professionnelles et les diplômés, de façon à s'assurer que la norme tient compte de la terminologie utilisée par le secteur et des caractéristiques particulières de la communauté franco-ontarienne.

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- des coordonnateurs et chefs du programme Media Production pour leur contribution à ce projet ainsi que la personne chargée du projet de l'élaboration des normes soit Mena Giuggio.

Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	1
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	2
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
Production médias (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé)	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Glossaire	19
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	20
Contexte	20
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	20
Application et mise en œuvre	21
La formation générale	24
Exigences	24
But	24
Thèmes	25

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Production médias offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 61903) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'Unité des normes relatives aux programmes du Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#);
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#);
- les exigences de la [formation générale](#).

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés

généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée, mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant.e doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenant.e.s doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeur.euse.s, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenant.e.s, personnel scolaire et cadre, représentant.e.s de divers établissements. Selon ces divers intervenant.e.s, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiant.e.s et du marché du travail de la province de l'Ontario, le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Production médias ». Pour

vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé du programme « Production médias » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les onze résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les personnes diplômées du programme de trois ans « Production médias » réalisent des projets multimédias dans un environnement stimulant et dynamique. Elles doivent être capables de s'adapter aux technologies et aux plateformes de distribution en constante évolution afin de répondre aux besoins de l'industrie. Le paysage médiatique nécessite une main-d'œuvre diversifiée qui adopte des pratiques inclusives, éthiques et sensibles à la diversité culturelle afin de produire des contenus divertissants, informatifs et/ou éducatifs.

Les personnes diplômées démontrent l'atteinte des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle. Ces résultats d'apprentissage et leurs éléments de performance respectifs ont été élaborés afin de définir clairement l'étendue et le niveau des habiletés, des connaissances et des attitudes requises pour occuper un poste de niveau débutant dans le domaine. Ces personnes possèdent des compétences transposables dans divers types d'emploi dans l'industrie des médias.

Les personnes diplômées du programme de trois ans « Production médias » possèdent les compétences nécessaires pour utiliser efficacement les équipements et les technologies permettant de créer et de diffuser un large éventail de contenus audio et vidéo sur diverses plateformes. À l'issue du programme, ces personnes ont acquis une maîtrise avancée de nombreux aspects de la préproduction, de la production et de la postproduction. Elles ont acquis des compétences pratiques, une expérience concrète et des connaissances approfondies grâce aux diverses possibilités qui leur sont offertes pendant leurs études.

Les personnes diplômées du programme de trois ans « Production médias » maîtrisent tous les aspects du processus de production à la radio, à la télévision, en vidéo, dans les médias numériques et/ou au cinéma. Elles travaillent en équipe ou de manière indépendante, selon les besoins. Dotées de l'expertise nécessaire pour superviser et maintenir la qualité du contenu technique, elles obtiennent systématiquement des résultats optimaux. De plus, ces personnes tirent parti de leurs compétences administratives et de leur esprit d'entreprise pour se créer un réseau efficace et rester à la fine pointe de l'industrie. Elles connaissent bien les meilleures pratiques de l'industrie et savent respecter les normes, les réglementations, la législation et les codes pertinents dans leur domaine de travail.

Les personnes diplômées de ce programme ont de nombreuses perspectives de carrière. Fortes d'une expertise à la fois créative et technique en matière de production, elles peuvent occuper divers postes dans le secteur. Ces opportunités couvrent des postes de pigiste ou de salarié dans les médias publics ou privés et les chaînes de télévision, les sociétés de production et de postproduction, les maisons de production médiatique, les studios d'animation et de cinéma, les sites sportifs et les productions d'événements en direct. Elles sont bien préparées à assumer des rôles dans tout le cycle de vie de la production.

Les personnes diplômées ont la possibilité de parfaire leur formation et d'obtenir des qualifications professionnelles supplémentaires ; grâce à des ententes d'articulation entre les collèges et les universités, elles peuvent obtenir des crédits en vue de l'obtention d'un baccalauréat. Les étudiants et étudiantes devraient communiquer avec les collèges individuels pour de plus amples renseignements concernant les ententes d'articulation de chaque collège avec des universités et autres établissements d'enseignement.

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires [ONTransfert](#) et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Production médias (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario – niveau avancé)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. Coordonner et soutenir la création de contenu à l'aide d'équipements et de technologies de production propres à l'industrie des médias, en vue de la diffusion sur plusieurs plateformes.
2. Faire la synthèse et évaluer des contenus conformes aux réglementations et aux normes de l'industrie grâce à de multiples plateformes pour assurer l'accès à un public diversifié.
3. Planifier et préparer les éléments de préproduction afin de soutenir la mise en œuvre pratique du projet.
4. Gérer la qualité technique des productions pour la diffusion de contenu afin de répondre aux normes de l'industrie et aux besoins du public.
5. Développer et mettre en œuvre des stratégies marketing pour améliorer la visibilité et la reconnaissance de la marque et favoriser l'engagement d'un plus large public.
6. Planifier et préparer du contenu en utilisant des pratiques inclusives, éthiques et sensibles à la diversité culturelle pour divertir, informer ou éduquer le public.
7. Utiliser des compétences en administration et des stratégies entrepreneuriales pour planifier, créer et gérer des projets médiatiques.
8. Élaborer et appliquer des stratégies de développement professionnel afin d'améliorer son rendement au travail et de se maintenir à jour au sein de l'industrie des médias.
9. Créer un environnement de travail sécuritaire et sain en se conformant aux lois, règlements et normes applicables ainsi qu'aux exigences professionnelles afin d'assurer sa propre sécurité et celle du public.
10. Gérer les tâches de postproduction afin de finaliser la création de contenu pour de multiples plateformes.
11. Présenter des émissions en direct, enregistrées ou diffusées en continu afin de transmettre divers types d'informations et de reportages sur plusieurs plateformes.

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à coordonner et soutenir la création de contenu à l'aide d'équipements et de technologies de production propres à l'industrie des médias, en vue de la diffusion sur plusieurs plateformes.

Éléments de performance

- a. se procurer, organiser, coordonner et vérifier les équipements et les ressources matérielles nécessaires à tous les aspects de la production;
- b. manipuler de manière responsable les équipements techniques lors de leur installation, de leur démontage, de leur transport et de leur retour en temps opportun;
- c. utiliser et surveiller efficacement les équipements de production afin de produire un contenu de haute qualité technique;
- d. utiliser diverses techniques de prise de vue pour créer les plans et les effets souhaités et obtenir une composition qui favorise une narration efficace pour le public visé;
- e. identifier et dépanner les dysfonctionnements techniques courants liés à l'équipement, au matériel et aux logiciels, et appliquer des mesures correctives ou organiser la réparation, l'entretien, la maintenance ou le remplacement de l'équipement;
- f. sélectionner et utiliser les logiciels et le matériel informatique adaptés à l'industrie pour enregistrer et monter des contenus audio et visuels;
- g. utiliser les logiciels, équipements et modèles appropriés pour produire des graphiques;
- h. déterminer les formats d'enregistrement appropriés pour le flux de travail et la livraison sur les multiples plateformes prévues;
- i. utiliser à tout moment les outils de communication et le protocole appropriés (p. ex., walkie-talkie ou radio).

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à faire la synthèse et évaluer des contenus conformes aux réglementations et aux normes de l'industrie grâce à de multiples plateformes pour assurer l'accès à un public diversifié.

Éléments de performance

- a. rassembler et préparer des ressources médiatiques pour les productions à l'aide de diverses technologies afin de les diffuser conformément aux pratiques de l'industrie;
- b. sélectionner et utiliser les outils médiatiques pertinents pour diffuser et promouvoir le contenu;
- c. utiliser des codecs pour compresser les fichiers multimédias pour la diffusion en continu, le partage, les proxys et le stockage;
- d. surveiller l'activité en ligne générée par les spectateurs en réponse au contenu;
- e. utiliser les réseaux sociaux et d'autres outils marketing pertinents pour attirer le public et promouvoir le contenu;
- f. sélectionner le contenu devant être adapté pour une utilisation et une distribution sur différentes plateformes;
- g. mettre à jour et maintenir les sites web qui acceptent des émissions de télévision, des vidéos et du contenu en diffusion continu;
- h. sélectionner et utiliser des éléments multimédias pertinents pour améliorer le contenu produit pour plusieurs plateformes;
- i. télécharger ou téléverser des contenus de production à l'aide de logiciels de gestion de données, de matériel et de services ou d'appareils de stockage multimédia pertinents;
- j. distribuer, monter, transférer, organiser et stocker les fichiers multimédias dans des formats appropriés et créer des systèmes de sauvegarde à l'aide de techniques pertinentes de gestion des fichiers numériques;
- k. préparer le contenu pour la diffusion en direct ou en continu sur divers appareils;
- l. adopter des pratiques éthiques et faire preuve d'un jugement éditorial sûr lors de l'acquisition, de l'utilisation et de la distribution de contenu;
- m. partager le contenu d'une manière conforme aux réglementations et normes relatives aux politiques du secteur de la radiodiffusion et, le cas échéant, à la législation sur les droits d'auteur.

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à planifier et préparer les éléments de préproduction afin de soutenir la mise en œuvre pratique du projet.

Éléments de performance

- a. recueillir et analyser des données démographiques et des données sur le profil de l'auditoire afin de sélectionner, déterminer ou développer des émissions dans des formats et des genres qui intéressent le public cible;
- b. superviser les différentes tâches associées au processus de préproduction;
- c. rassembler, organiser et distribuer le matériel nécessaire à la production (p. ex. grilles horaires, informations, notes, inventaires, etc.);
- d. préparer le contenu des émissions conformément à la réglementation et aux normes applicables à l'industrie de la radiodiffusion, aux politiques de l'entreprise et à la législation sur les droits d'auteur, le cas échéant;
- e. planifier, rechercher et préparer du contenu pour compléter la diffusion originale;
- f. créer des listes de lecture ou sélectionner de la musique pour différents types et genres d'émissions;
- g. programmer et planifier les éléments, y compris la création de contenu, dans des créneaux horaires appropriés à l'aide d'outils et de logiciels d'automatisation;
- h. rédiger des résumés d'histoires et assembler des storyboards à utiliser pour présenter des idées et des propositions d'émissions;
- i. effectuer des recherches pour développer des concepts d'émission ou améliorer les scénarios et les scripts;
- j. collaborer avec les autres membres de l'équipe de l'émission pour créer, développer ou améliorer les scénarios et la narration;
- k. développer des structures narratives et adapter la narration en fonction du support et du format prévus (p. ex., webisode, série web, contenu mobile, etc.);
- l. sélectionner, préparer ou trouver les décors et accessoires appropriés pour améliorer le processus de production;
- m. utiliser les logiciels appropriés pour créer et gérer le contenu des projets;
- n. utiliser des métadonnées pour compiler et gérer les ressources multimédias;
- o. identifier et préparer les technologies nécessaires à la production;
- p. effectuer des recherches, si nécessaire, pour soutenir tous les aspects de la production et ses exigences;
- q. effectuer des vérifications sur site en vue des enregistrements sur le terrain et des diffusions en direct;
- r. créer un argumentaire et un budget prévisionnel pour une production;
- s. recruter et planifier les équipes de production, et organiser leurs déplacements si nécessaire, en utilisant vos connaissances des contrats, du droit du travail et des syndicats;
- t. obtenir les autorisations nécessaires pour tous les éléments de la production (lieux, textes, matériel, etc.) auprès des sources appropriées et requises;
- u. organiser le recrutement des membres de l'équipe technique, de l'équipe de production, et de l'équipe de postproduction nécessaires aux différentes phases du projet;

- v. préparer et coordonner les calendriers de production et planifier les horaires des membres de l'équipe, selon les besoins.

4. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à gérer la qualité technique des productions pour la diffusion de contenus conformément aux normes de l'industrie et pour répondre aux besoins du public.

Éléments de performance

- a. surveiller les difficultés techniques à mesure qu'elles surviennent dans la production et les résoudre;
- b. rechercher la cause des erreurs techniques et des problèmes liés à l'équipement ou aux logiciels, et identifier des solutions;
- c. évaluer la qualité des signaux de sortie audio, vidéo, numériques ou web et effectuer les ajustements nécessaires pour maintenir des niveaux optimaux pour toutes les parties de la production;
- d. utiliser des repères visuels et des dispositifs de communication appropriés pour transmettre les informations;
- e. surveiller les productions pendant l'enregistrement et la diffusion afin de garantir leur conformité avec les normes de qualité établies et les réglementations du secteur;
- f. examiner l'accessibilité du contenu afin de s'assurer qu'il répond aux besoins d'un public diversifié.

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à développer et mettre en œuvre des stratégies marketing pour améliorer la visibilité et la reconnaissance de la marque et favoriser l'engagement d'un plus large public.

Éléments de performance

- a. recueillir et analyser les renseignements nécessaires pour comprendre l'offre de services d'une organisation afin de promouvoir sa marque et son marché cible;
- b. se tenir au courant des concurrents et de leurs initiatives marketing ou de leurs produits publicitaires afin de déterminer les tendances du marché et d'identifier les sources de revenus potentielles;
- c. développer une présence en ligne à l'aide de divers médias sociaux et outils de réseautage afin de promouvoir et commercialiser une production ou une organisation par le biais de produits ou services publicitaires;
- d. examiner les données relatives aux cotes d'écoute, aux habitudes du public et aux tendances en matière de consommation de médias;
- e. créer des présentations marketing ou commerciales convaincantes et efficaces pour promouvoir des productions, des événements et d'autres services;
- f. exécuter toutes les tâches conformément à toutes les réglementations applicables relatives à l'utilisation de la publicité et à ses revenus;
- g. faire des apparitions publiques et animer des émissions en direct afin de renforcer l'image de marque et de respecter les engagements commerciaux;
- h. communiquer et gérer son image de marque personnelle, mettre en valeur ses compétences et présenter des exemples de son travail à l'aide de techniques de présentation efficaces et de divers outils de médias sociaux.

6. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à planifier et préparer du contenu en utilisant des pratiques inclusives, éthiques et sensibles à la diversité culturelle pour divertir, informer ou éduquer le public.

Éléments de performance

- a. recueillir, évaluer et résumer de manière critique des informations et des idées provenant de diverses sources;
- b. analyser et prendre en compte diverses opinions, divers préjugés et diverses influences lors de la vérification du contenu en étant sensible à la diversité culturelle;
- c. développer et améliorer ses compétences et techniques de narration, notamment la scénarisation par image, afin de produire un contenu divertissant, informatif ou éducatif pour de multiples plateformes;
- d. suivre l'actualité afin de générer des idées pour préparer, rédiger et présenter des bulletins de nouvelles;
- e. préparer, rédiger et présenter des scripts clairs et précis pour divers types de contenu;
- f. exécuter tout le travail en stricte conformité avec les règles de déontologie et des réglementations applicables en matière de violation du droit d'auteur et de plagiat;
- g. assurer la liaison avec les invités des émissions, les personnes interviewées ou leurs représentants afin de coordonner les segments en studio ou à distance;
- h. s'assurer que les autorisations nécessaires ont été obtenues pour l'utilisation des sujets d'entrevue, du contenu musical, des séquences vidéo ou des images;
- i. créer, trouver et produire du contenu publicitaire pour les clients (p. ex., rédaction, indicatifs, vidéos, graphiques);
- j. vérifier que les informations utilisées et le matériel présenté sont exempts de contenu diffamatoire, calomnieux ou injurieux et respectent les droits d'auteur.

7. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à utiliser des compétences en administration et des stratégies entrepreneuriales pour planifier, créer et gérer des projets médiatiques.

Éléments de performance

- a. exécuter tout le travail de manière éthique, ponctuelle et efficace;
- b. collaborer au sein d'une équipe de production pour atteindre des objectifs communs;
- c. obtenir les permis, les décharges et toutes autres autorisations nécessaires à la production;
- d. acquérir une bonne connaissance de la structure organisationnelle des employeurs potentiels ainsi que des modèles commerciaux;
- e. posséder des connaissances fondamentales concernant les conventions collectives et la Loi de 2000 sur les normes d'emploi;
- f. appliquer les connaissances fondamentales en matière de contrats, de droit du travail et du rôle des syndicats et des ordres professionnels;
- g. mettre en pratique des techniques de négociation et des stratégies commerciales appropriées pour conclure des accords avec les clients;
- h. déterminer les sources de financement et les avantages fiscaux disponibles afin d'explorer les possibilités de financement pour les productions;
- i. appliquer des notions financières liées aux pratiques de l'industrie des médias et à la gestion d'entreprise;
- j. examiner les possibilités d'entrepreneuriat et de travail indépendant en tant que pigiste ou travailleur autonome dans le secteur des médias dans les industries liées aux médias;
- k. assurer la liaison avec les entreprises et les sociétés afin d'obtenir des partenariats pour des cadeaux et des articles promotionnels, ou des prix pour des concours;
- l. contribuer à la planification budgétaire des stratégies et initiatives de marketing ou de vente publicitaire (p. ex., établir des marges bénéficiaires, des commissions de vente, des objectifs et des quotas).

8. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à élaborer et appliquer des stratégies de développement professionnel afin d'améliorer son rendement au travail et de se maintenir à jour au sein de l'industrie des médias.

Éléments de performance

- a. se tenir au courant des tendances récentes et des nouvelles technologies en matière de création de contenu dans le secteur des médias;
- b. rechercher des possibilités de mentorat ou de bénévolat afin de se perfectionner et d'acquérir une expérience professionnelle précieuse;
- c. identifier les possibilités de formation pertinentes (p. ex., cours, webinaires, conférences, ateliers) afin de mettre à jour ses compétences de manière continue et de rester à jour dans le secteur de la radiodiffusion;
- d. rejoindre des groupes de pairs et d'autres groupes d'utilisateurs du secteur et participer à des forums de discussion afin de se tenir au courant des nouvelles pratiques, techniques et technologies;
- e. développer et entretenir des réseaux professionnels en personne à l'aide des médias sociaux et des technologies pertinentes;
- f. solliciter régulièrement des commentaires constructifs de la part de ses pairs, de ses supérieurs et de ses clients afin d'améliorer tous les aspects de son rendement au travail;
- g. identifier les associations professionnelles nationales et internationales pertinentes qui offrent des ressources ou de l'aide en matière de perfectionnement professionnel (p. ex., la Guilde canadienne des médias, la Canadian Media Producers Association, la Radio Television Digital News Association, l'Association canadienne des radiodiffuseurs, l'Ontario Association of Broadcasters, la National Association of Broadcasters, Radio Connexions);
- h. faire preuve de souplesse et d'adaptabilité dans un environnement de travail en évolution rapide et face à des circonstances imprévues afin de ne pas limiter ses options professionnelles;
- i. assumer la responsabilité de son travail en respectant les normes professionnelles et en étant conscient de l'impact sur tous les aspects de la production;
- j. créer et tenir à jour un portfolio de projets professionnels;
- k. se tenir au courant des décisions rendues par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC);
- l. explorer des initiatives en matière de développement durable ayant un impact positif sur l'industrie des médias (p. ex., Canadian Broadcasters for Sustainability).

9. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à créer un environnement de travail sécuritaire et sain en se conformant aux lois, règlements et normes applicables ainsi qu'aux exigences professionnelles afin d'assurer sa propre sécurité et celle du public.

Éléments de performance

- a. exécuter toutes les tâches assignées conformément aux politiques et procédures opérationnelles établies;
- b. accomplir toutes les tâches conformément aux règlements établis par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNA);
- c. appliquer les règlements stipulés dans la Loi de 1990 sur la santé et la sécurité au travail, et les politiques en matière de violence et de harcèlement au travail;
- d. faire des vérifications du site et des évaluations des risques dans les milieux de travail afin d'identifier les problèmes de sécurité;
- e. effectuer des inspections de sécurité régulières du milieu de travail afin de détecter, signaler et prendre des mesures pour corriger les conditions dangereuses lorsque cela est possible;
- f. aménager l'espace de travail et accomplir les tâches en veillant à tout moment à sa propre sécurité et à celle des autres, en tenant compte de ses limites personnelles et des principes ergonomiques (p. ex. soulever ou déplacer des accessoires et du matériel, installer des câbles et des rallonges, etc.);
- g. inspecter l'équipement et les systèmes, effectuer des tests de routine et remplir les documents requis conformément aux procédures et aux formats de rapport en vigueur;
- h. respecter les règles de sécurité électrique et les meilleures pratiques, et suivre les directives des fabricants applicables à l'utilisation d'équipements spécifiques à l'industrie (p. ex., appareils d'éclairage, câbles, génératrices de distribution, etc.);
- i. suivre les protocoles et procédures d'urgence établis en cas de situation de crise et connaître le plan d'intervention d'urgence de la communauté lors d'enregistrement ou de tournage à l'extérieur;
- j. respecter les codes déontologiques prévus par la législation gouvernementale spécifique à l'industrie et les politiques de l'organisation;
- k. remplir et soumettre les rapports d'incident ou d'accident en cas de blessures sur le lieu de travail ou sur le site;
- l. participer aux initiatives ou programmes de formation sur la sécurité afin d'obtenir les certifications requises;
- m. identifier les ressources disponibles en matière de santé mentale afin de favoriser un environnement de travail sain.

10. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à gérer les tâches de postproduction afin de finaliser la création de contenu pour de multiples plateformes.

Éléments de performance

- a. utiliser des techniques de narration pour réviser et améliorer de manière efficace et créative plusieurs ou tous les éléments du récit;
- b. acquérir, transférer et convertir des séquences vidéo en formats requis pour le montage postproduction;
- c. intégrer des contenus multimédias et ses métadonnées dans les systèmes numériques de destination (p. ex., serveurs de diffusion, systèmes de gestion des contenus et logiciels de montage) en vue de leur utilisation dans divers médias numériques (p. ex., plateformes web et mobiles);
- d. acquérir des connaissances sur divers outils de montage vidéo à l'aide de logiciels pertinents propres à l'industrie;
- e. réaliser le montage préliminaire et produire des montages provisoires à utiliser en consultation avec les clients afin de valider le contenu et d'apporter les modifications ou ajustements nécessaires;
- f. organiser et gérer les ressources multimédias et le flux de travail, depuis l'acquisition jusqu'à la diffusion ou la distribution;
- g. utiliser des techniques avancées de montage audio pour manipuler des extraits sonores ou des fichiers, créer ou modifier des bruitages (c'est-à-dire des effets sonores), mixer et reproduire des fichiers audios et régler le volume à une qualité et des niveaux optimaux;
- h. monter des segments audio ou vidéo de manière à ce qu'ils soient adaptés à la plateforme de diffusion prévue;
- i. réagir et répondre rapidement et de manière professionnelle aux défis techniques qui se présentent pendant la postproduction.

11. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à présenter des émissions en direct, enregistrées ou diffusées en continu afin de transmettre divers types d'informations et de reportages sur plusieurs plateformes.

Éléments de performance

- a. exécuter diverses tâches à l'antenne, par exemple annoncer les émissions à venir, présenter les invités, présenter les artistes musicaux et les chansons, animer des concours organisés par la station, etc.;
- b. créer un environnement favorable avec les invités, les auditeurs et les participants aux émissions téléphoniques;
- c. mener et présenter des entrevues efficaces pour les plateformes audios;
- d. réagir immédiatement et spontanément aux dernières nouvelles et participer à des improvisations pouvant inclure des actualités de dernière minute, des entrevues ou le remplissage/la gestion du temps;
- e. réciter, prononcer et articuler clairement, couramment et avec assurance les textes écrits destinés à un auditoire à l'écoute ou à un public en personne;
- f. respecter toutes les règles relatives au langage et au contenu à l'antenne
- g. enregistrer des pistes vocales destinées à être utilisées dans divers éléments de production;
- h. solliciter les commentaires de ses pairs et de ses supérieurs afin de valider et d'améliorer les textes écrits et les présentations à l'antenne;
- i. présenter à l'antenne les actualités, la météo, le trafic, les résultats sportifs, etc.;
- j. respecter strictement les repères temporels et les limites de temps;
- k. identifier et résoudre rapidement, calmement et efficacement les problèmes techniques pendant les émissions en direct.

Glossaire

Aucun terme du glossaire n'a été identifié au cours du processus de consultation.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Production médias doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un.e apprenant.e, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenant.e.s ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui;
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité;
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication;
- les mathématiques;
- la pensée critique et la résolution des problèmes;
- la gestion de l'information;
- les relations interpersonnelles;
- la gestion personnelle.

Application et mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. La section suivante illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer les compétences dans domaines précis et les résultats d'apprentissage définis dans chacune des six domaines.

Domaines : La communication

Domaines précis :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

Résultats d'apprentissage :

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;
3. communiquer oralement et par écrit en anglais;

Domaines : Les mathématiques

Domaines précis :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

Résultats d'apprentissage :

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;

Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes

Domaines précis :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

Résultats d'apprentissage :

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;

Domaines : La gestion de l'information

Domaines précis :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

Résultats d'apprentissage :

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;

Domaines : Les relations interpersonnelles

Domaines précis :

- Travail en équipe
- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

Résultats d'apprentissage :

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;

Domaines : La gestion personnelle

Domaines précis :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

Résultats d'apprentissage :

La personne diplômée a démontré de façon fiable sa capacité à :

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Production médias doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyen.ne.s sensibilisé.e.s à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils.elles vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenant.e.s, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collègues des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.e.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenant.e.s de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenant.e.s d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individu.e.s et citoyen.ne.s, ils.elles doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenant.e.s de comprendre le

sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenant.e.s de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenant.e.s seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils.elles pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenant.e.s de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenant.e.s d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (par exemple, gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenant.e.s d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2026, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité (MCURES) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le :

Ministère des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

© 2026, Imprimeur du Roi pour l'Ontario
978-1-4868-9410-9 PDF